

### COMMUNIQUE DE PRESSE POSITION CFDT SUR LA CITE SANITAIRE

La CFDT a toujours été favorable au maintien d'un projet sanitaire public et de mission publique sur St-Nazaire, afin de répondre aux besoins de prise en charge de qualité des usagers, de tous les usagers. Ce projet de Cité Sanitaire est inscrit dans notre territoire de santé. Les anciennes structures hospitalières (privés et publiques) ne pouvaient perdurer. **La CFDT, dans son rôle de partenaire social**, a toujours pointé fortement du doigt les problématiques à chaque étape, ceci à tous les niveaux (Etat, Région, Département et Local). A chaque étape, la CFDT s'est basée sur des arguments solides, mais pas souvent entendus, ni considérés. (exemple : perte de la rééducation fonctionnelle au sein de la Cité) !

Cette Cité Sanitaire s'inscrit dans la Réforme de la Santé niveau structurel, et permet à St-Nazaire de conserver une structure sanitaire attractive, évitant la « fuite » des patients vers Nantes.

**Pour autant, la CFDT ; sections de l'Hôpital, du pôle Mutualiste, avec le soutien du Syndicat Département St-Nazaire Estuaire & Sillon ; a pointé de nombreuses problématiques sur l'organisation et les conditions de travail concernant beaucoup de services, et dans tous les corps de métier :**

-les roulements, cohérence face à la co habitation de deux statuts différents public et privé, considération du personnel, effectif suffisant permettant l'application des 7h30/j et non pas 12h de plus en plus mis en place dans un but de rationnement et d'objectifs quantifiés, au détriment de la qualité des soins.

**Question : quel est l'avenir des contractuels, notamment des CDD ?**

Le Volet Social qui fait parti intégrante d'un projet d'établissement, doit être considéré comme un des axes prioritaires ! Même si la porte du dialogue social n'a pas été fermée, les réponses apportées sont encore très loin des attentes des salariés.

Pour la CFDT, le personnel n'a jamais ressenti véritablement une écoute sur les différents items, comme les conditions de travail, l'accompagnement du personnel, les emplois. Ces points ont été abordé, mais sans véritable recherche de solution adaptée.

**Lors de cette inauguration le 29 juin, la CFDT n'appelle pas le personnel à manifester. Elle sera présente non pas pour les « petits fours », mais bien pour manifester que l'on doit compter sur le personnel, le respecter, et qu'il fait partie intégrante du projet. La CFDT compte peser de tout son poids sur les dysfonctionnements actuels et à venir, dans l'intérêt des usagers, du personnel.**

Nous proposerons une rencontre aux agents quand les services seront installés, proposition qui sera faite aux autres partenaires sociaux. Pendant cette période de déménagement nous irons à la rencontre du personnel.

**Nos axes prioritaires demeurent :**

- Les conditions de travail respectant l'articulation de la vie familiale et professionnelle.
- Le maintien des emplois, adaptés en nombre, avec une attention particulière sur le sort des contractuels et CDD. Nous revendiquons un plan de titularisation.
- L'accompagnement des personnels avec un suivi régulier.
- De redonner un rôle essentiel aux instances en particulier au CHSCT.

*La Cité sanitaire est un projet novateur et expérimental, la CFDT défend depuis longtemps l'idée de la mise en place d'une instance de dialogue social commune aux établissements sur les conditions de travail, nous y travaillons et souhaitons vivement aboutir rapidement.*

**LA CFDT RESTE A VOTRE ECOUTE !**